



PRÉFET DU FINISTÈRE

Préfecture

Direction de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau des installations classées
et des enquêtes publiques

Arrêté préfectoral du **13 SEP. 2019** n° 2019256-0005
Portant sur la localisation de secteurs d'informations sur les sols (SIS)
sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille

Le Préfet du Finistère,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

- VU le code de l'environnement, notamment les articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R. 25-41 à R.125-47 ;
- VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles R.151-53, R.410-15-1, R.431-16 et R.442-8-1 ;
- VU l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;
- VU le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;
- VU le rapport de l'inspection des installations classées du 28 août 2019 proposant la création de SIS sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille ;
- VU le retour d'un maire des communes du territoire de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille ;
- VU l'information des propriétaires concernés par les projets de création des secteurs d'information sur les sols du 16 mai au 6 juillet 2019 et le retour de l'un d'entre eux ;
- VU l'absence d'observations du public entre le 16 mai au 6 juillet 2019 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

CONSIDÉRANT que les dépôts des déchets et substances sur les terrains identifiés dans les fiches SIS sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille doivent être pris en compte en cas de changement d'usage, de vente et de location du terrain ;

CONSIDÉRANT que les communes du territoire de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille ont été consultées sur les projets et absence de projet de création de secteurs d'information sur les sols situés sur leur territoire ;

CONSIDÉRANT que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par un projet de création d'un secteur d'information sur les sols ont été identifiés à l'aide des outils à la disposition de la DREAL et des mairies concernées et qu'ils ont été informés dans la mesure du possible ;

CONSIDÉRANT les remarques émises par certaines communes, par un propriétaire et l'absence de remarques émises par le public ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Finistère ;

ARRETE

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R.125-45 du code de l'environnement, quatre secteurs d'information sur les sols (SIS) sont créés sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille et référencés :

- Chateauneuf-du-Faou : 29SIS02854
- Collorec : 29SIS02909, 29SIS03731
- Coray : 29SIS02913
- Landeleau : 29SIS02936
- Laz : 29SIS03782
- Plonevez-du-Faou : 29SIS02965
- Saint-Goazec : 29SIS02995
- Spezet : 29SIS04085, 29SIS04086, 29SIS04087

Les fiches descriptives de ces secteurs d'information sur les sols sont annexées au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 - URBANISME

Les secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>.

Les secteurs d'information sur les sols définis par le présent arrêté sont annexés aux documents d'urbanisme en vigueur des communes de Chateauneuf-du-Faou, Collorec, Coray, Landeleau, Laz, Plonevez-du-Faou, Saint-Goazec, Spezet.

ARTICLE 3 – OBLIGATIONS RELATIVES A L'USAGE DES TERRAINS

Conformément à l'article L. 556-2 du code de l'environnement, les pétitionnaires d'autorisation à construire dans les secteurs d'information sur les sols identifiés à l'article 1 doivent attester de la prise en compte d'une étude de sols, définissant les mesures de gestion de la pollution à mettre en œuvre pour assurer la compatibilité entre l'usage futur et l'état des sols. Cette attestation doit être établie par un bureau d'études certifié dans le domaine des sites et sols pollués ou équivalent, conformément à la norme NF X31-620-2, définie par arrêté du ministre chargé de l'environnement.

L'attestation n'est pas requise lors du dépôt de la demande de permis d'aménager par une personne ayant qualité pour bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique, dès lors que l'opération de lotissement a donné lieu à la publication d'une déclaration d'utilité publique.

L'attestation n'est pas requise lors du dépôt de la demande de permis de construire, lorsque la construction projetée est située dans le périmètre d'un lotissement autorisé ayant fait l'objet d'une demande comportant une attestation garantissant la réalisation d'une étude des sols et sa prise en compte dans la conception du projet d'aménagement.

À compter de la date de publication du présent arrêté, le fait qu'un terrain soit répertorié en secteurs d'information sur les sols doit être mentionné dans les certificats d'urbanisme prévus à l'article L. 410-1 du code de l'urbanisme. L'obligation vaut tant pour la délivrance de certificats dans les communes disposant d'un PLU que dans celles disposant d'une carte communale ou sous le régime du RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Le présent article s'applique sans préjudice des dispositions spécifiques sur la pollution des sols déjà prévues dans les documents d'urbanisme.

ARTICLE 4 - OBLIGATION D'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET LOCATAIRES

Sans préjudice des articles L. 514-20 et L. 125-5 du code de l'environnement, lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols mentionné à l'article L. 125-6 du code de l'environnement fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État, en application de l'article L. 125-6 précité. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

Ces obligations sont applicables à compter du premier jour du quatrième mois suivant la publication au recueil des actes administratifs dans le département du présent arrêté.

À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la résolution du contrat ou, selon le cas, de se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer. L'acquéreur peut aussi demander la réhabilitation du terrain aux frais du vendeur lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente.

ARTICLE 5 – RÉVISION DES SIS

La modification de fiches SIS ne nécessite ni modification du présent arrêté, ni nouvelle consultation.

Le présent arrêté est révisé (suppression ou ajout de sites) dès lors que le préfet a connaissance d'informations lui permettant la suppression ou la création de nouveau secteur d'information sur les sols.

La création, la suppression de secteurs d'information sur les sols est menée conformément aux dispositions des articles R. 125-42 à R. 125-46 du code de l'environnement. La durée de la consultation prévue au I de l'article R. 125-44 du code de l'environnement est fixée à deux mois.

ARTICLE 6 – NOTIFICATION ET PUBLICITÉ

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté sera notifié aux maires des communes de Chateauneuf-du-Faou, Collorec, Coray, Landeleau, Laz, Plonevez-du-Faou, Saint-Goazec, Spezet et au président de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille.

Il est affiché pendant un mois au siège des mairies de Chateauneuf-du-Faou, Collorec, Coray, Landeleau, Laz, Plonevez-du-Faou, Saint-Goazec, Spezet.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Finistère.

ARTICLE 7 – DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication du présent arrêté.

Le Tribunal Administratif peut-être saisi d'une requête déposée sur l'application « Télérecours citoyen » accessible à partir du site internet : www.telerecours.fr.

ARTICLE 8 – APPLICATION

Madame la sous-préfète de Châteaulin, les maires des communes de Chateauneuf-du-Faou, Collorec, Coray, Landeleau, Laz, Plonevez-du-Faou, Saint-Goazec, Spezet, le président de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille, Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

QUIMPER, le 13 SEP. 2019

P/i

Pour le préfet,
La sous-préfète de Châteaulin, *secrétaire générale*

Anne TAGAND



Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	29SIS02854
Nom usuel	Ancienne décharge de Trémélé
Adresse	Trémélé
Lieu-dit	
Département	FINISTERE - 29
Commune principale	CHATEAUNEUF DU FAOU - 29027
Caractéristiques du SIS	<p>Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères, les monstres, les déchets verts et les gravats.</p> <p>Les dépôts ont eu lieu de 1966 (Arrêté Préfectoral) à 2002.</p> <p>La superficie du dépôt est de 18 500 m² pour une hauteur de front de 25 m.</p> <p>Le site a reçu un volume d'environ 350 000 m³ de déchets.</p> <p>Une étude spécifique approfondie a été réalisée par INOVADIA en 2003.</p> <p>Lors de l'étude, la présence de biogaz issu de la fermentation des ordures ménagères n'a pas été constatée.</p> <p>Les analyses réalisées en période de basses eaux n'ont révélé aucun impact sur le ruisseau bordant le site.</p> <p>Les eaux souterraines présentent un impact faible. Cependant, aucun paramètre analysé ne dépasse les valeurs de constat d'impact pour un usage non sensible.</p> <p>Le site a été réhabilité de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- nettoyage global du site et de ses abords,- les fronts ont été reprofilés pour adoucir les pentes,- création d'un profil en dôme,- réalisation d'une couche de fermeture de 0,50 m d'argile pour isoler les déchets,- mise en forme d'un merlon coté Est pour dévier les eaux de ruissellement vers le Sud,- création d'un fossé pour évacuer les eaux de ruissellement vers le ruisseau,- création d'un talus de remblais coté ouest pour dévier les eaux amont <p>1</p> <ul style="list-style-type: none">- réalisation d'une couche de finition de 0,30 m de terre végétale,- végétalisation par ensemencement d'herbacées sur l'aire de la décharge,- assainissement de la zone hydromorphe,- réalisation d'un fossé en pied de massif pour collecter les effluents et connexion de ce fossé à une lagune de 500 m² pour épurer les effluents et les rejeter dans le ruisseau via un fossé.

Les restrictions d'usages préconisées sont :

- usages futurs uniquement de type non sensible,
- interdiction de culture de végétaux susceptibles d'entrer dans la chaîne alimentaire,
- interdiction de prélèvement dans la nappe,
- modalités d'accès aux contrôles de la qualité des eaux,
- modalités de gestion garantissant la compatibilité des usages avec l'état des sols et des eaux,
- modalités d'exploitation et d'entretien, le cas échéant, nécessaires à la pérennité des mesures de confinement.

Etat technique Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2900837	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE2900837
Administration - Autre	Base ou inventaire non précisé	Infos UT29	
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base S3IC (Installations Classées)	55.20478	

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 196058.0 , 6811336.0 (Lambert 93)

Superficie totale 23617 m²

Perimètre total 2007 m

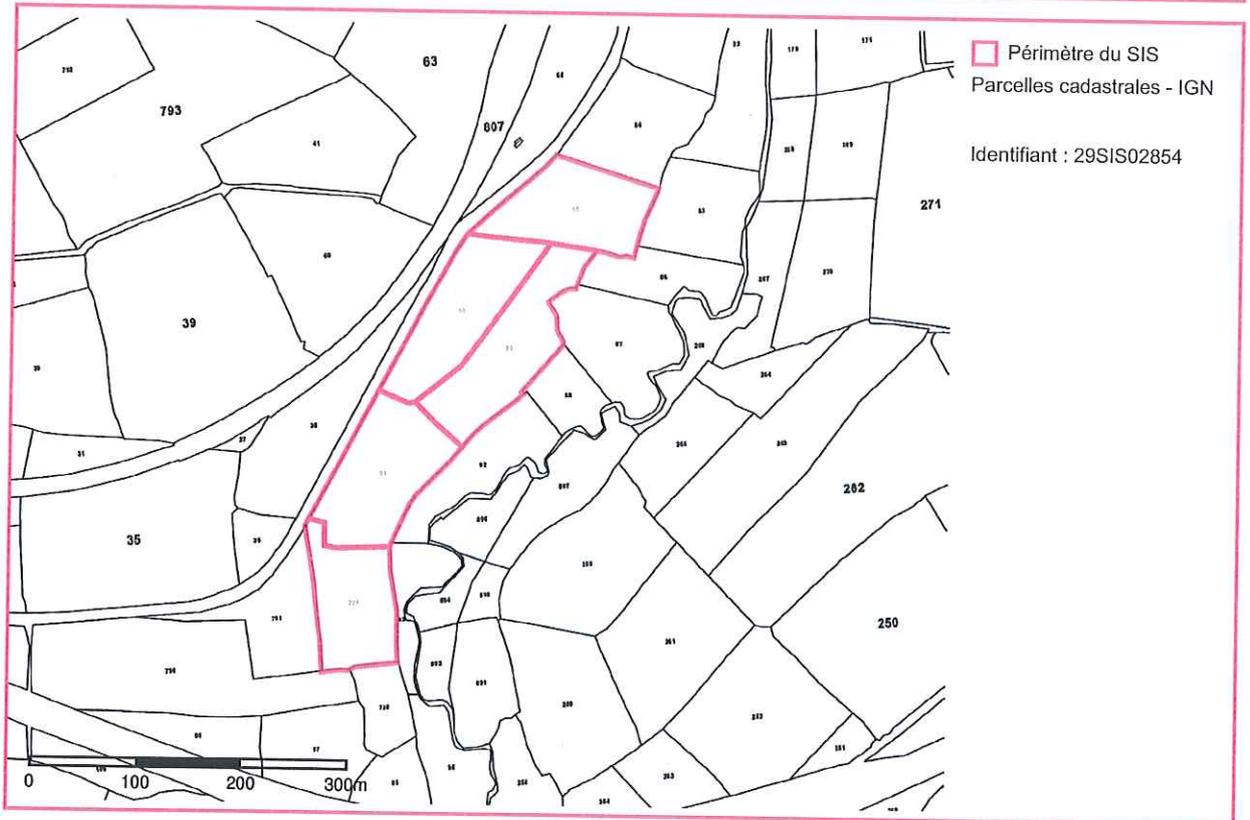
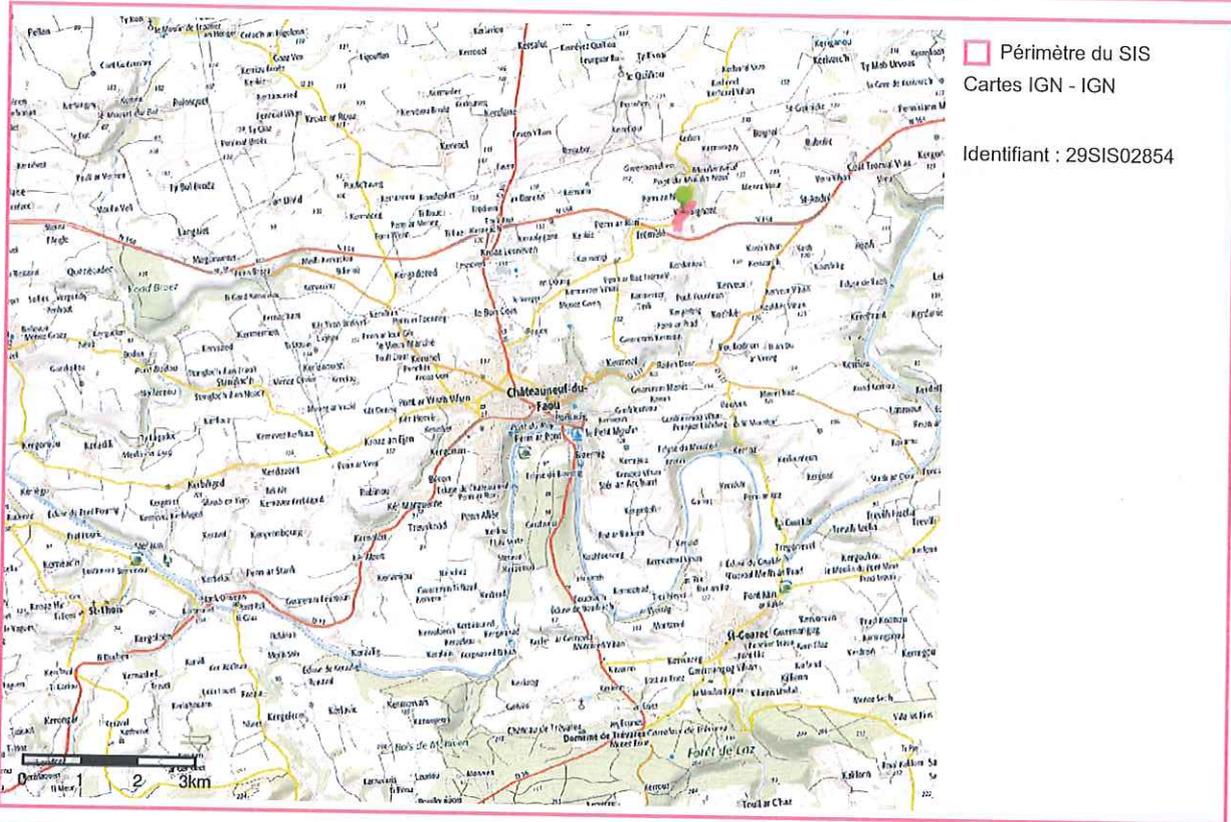
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHATEAUNEUF DU FAOU	0C	91	06/06/2017
CHATEAUNEUF DU FAOU	0C	724	06/06/2017
CHATEAUNEUF DU FAOU	0C	89	06/06/2017
CHATEAUNEUF DU FAOU	0C	90	06/06/2017
CHATEAUNEUF DU FAOU	0C	85	06/06/2017

Documents

Cartographie





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	29SIS02909
Nom usuel	Ancienne décharge de Kervaro
Adresse	Kervaro
Lieu-dit	
Département	FINISTERE - 29
Commune principale	COLLOREC - 29036
Caractéristiques du SIS	<p>Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères, les monstres, les déchets verts et les gravats.</p> <p>Les dépôts ont cessé en 1981.</p> <p>La superficie du dépôt est de 2 000 m² pour une hauteur moyenne de 2 m.</p> <p>Le site est recouvert de végétation.</p>
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2904004	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?ID=BRE2904004
Administration - Autre	Base ou inventaire non précisé	Infos UT29	

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	198100.0 , 6818817.0 (Lambert 93)
Superficie totale	10774 m ²
Perimètre total	716 m

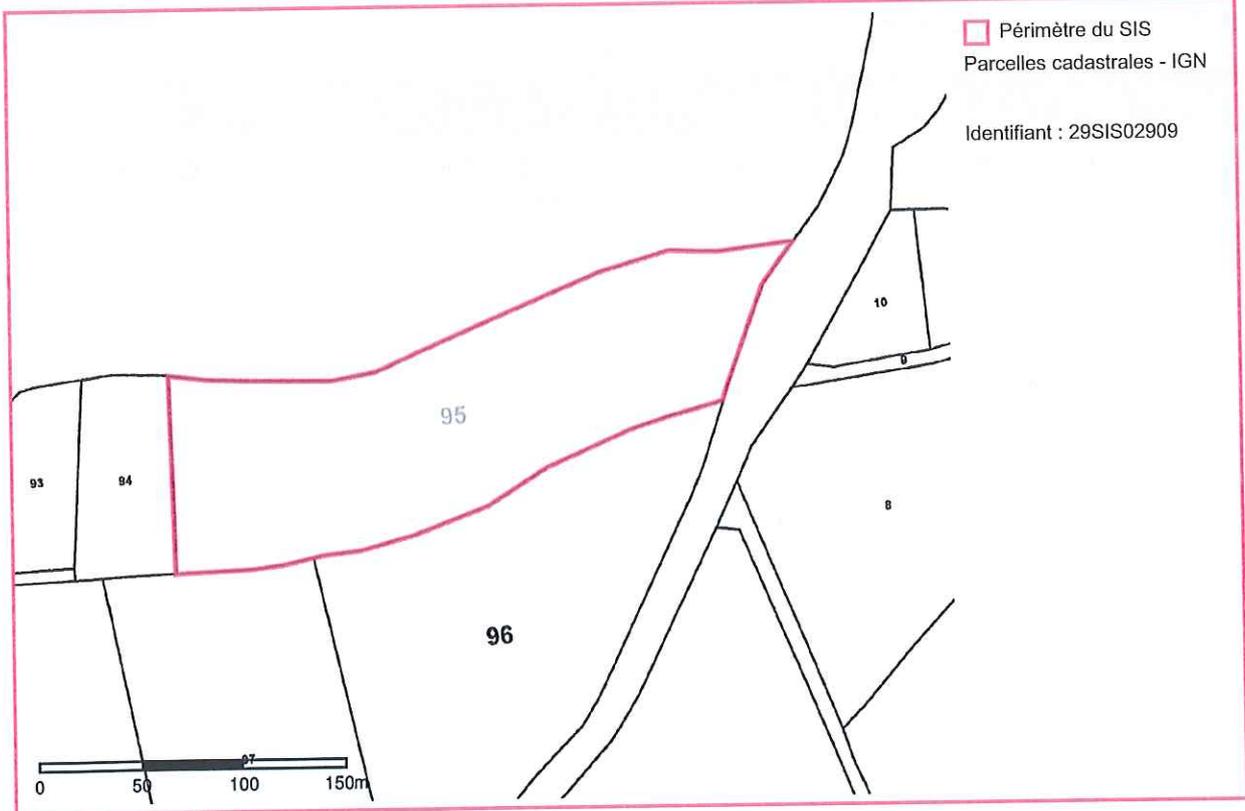
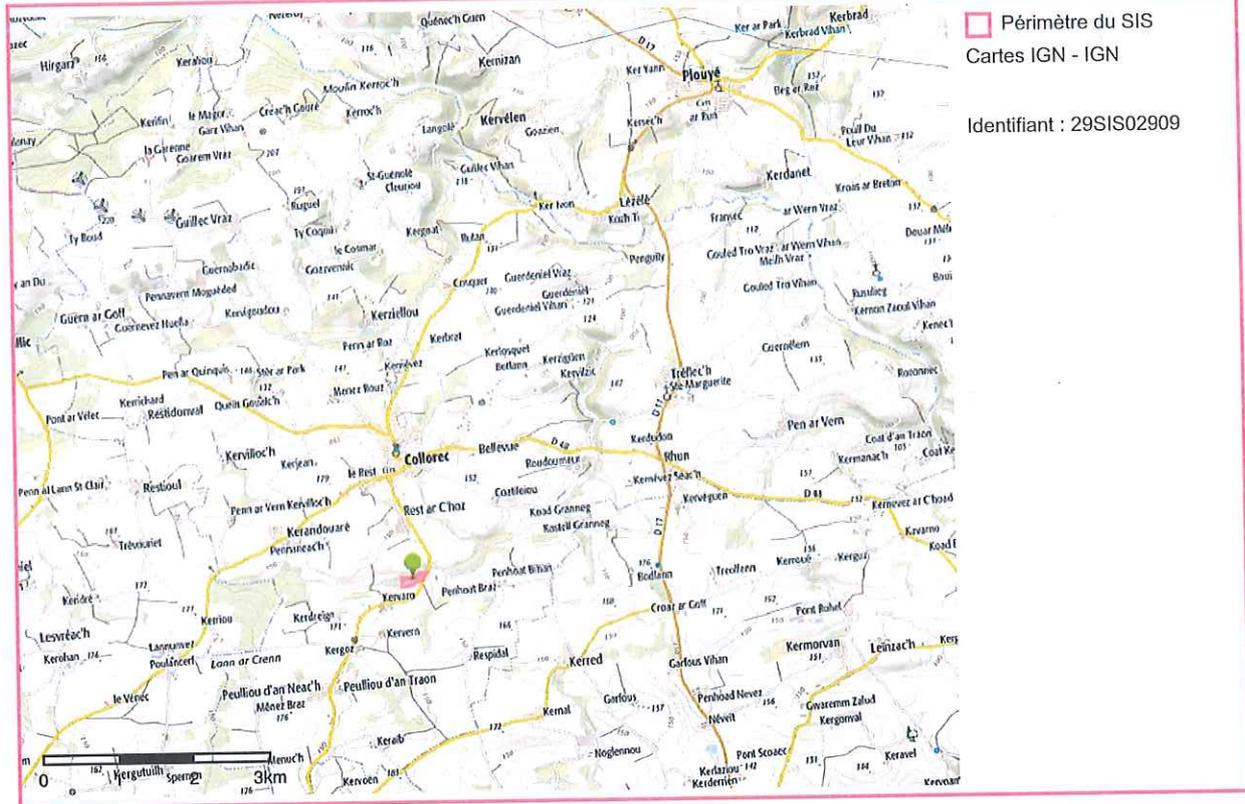
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
COLLOREC	ZS	95	07/06/2017

Documents

Cartographie





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	29SIS03731
Nom usuel	Ancienne décharge de Penhoat Bras
Adresse	Penhoat Bras
Lieu-dit	
Département	FINISTERE - 29
Commune principale	COLLOREC - 29036
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères. Les dépôts ont cessé en 1999. Le site est recouvert par la végétation.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2904003	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE2904003

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	198550.0 , 6818854.0 (Lambert 93)
Superficie totale	8560 m ²
Perimètre total	1391 m

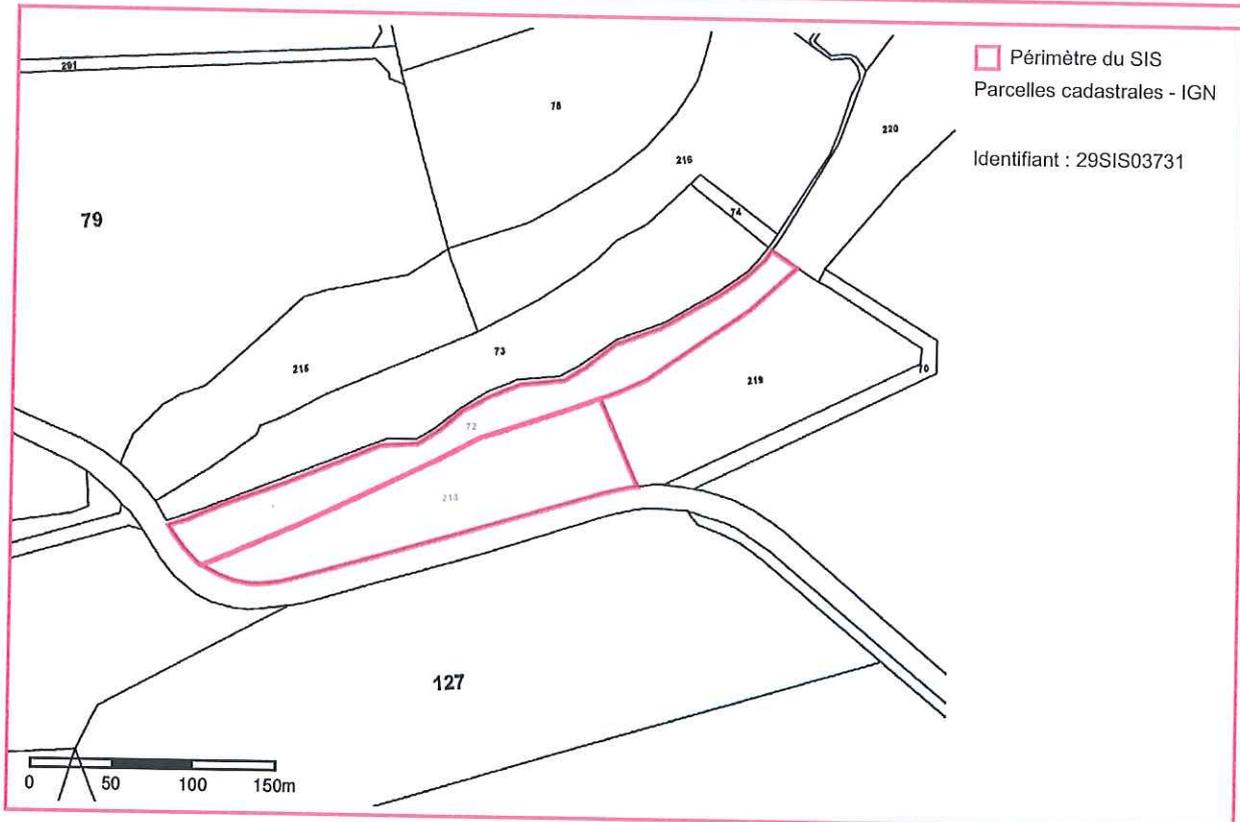
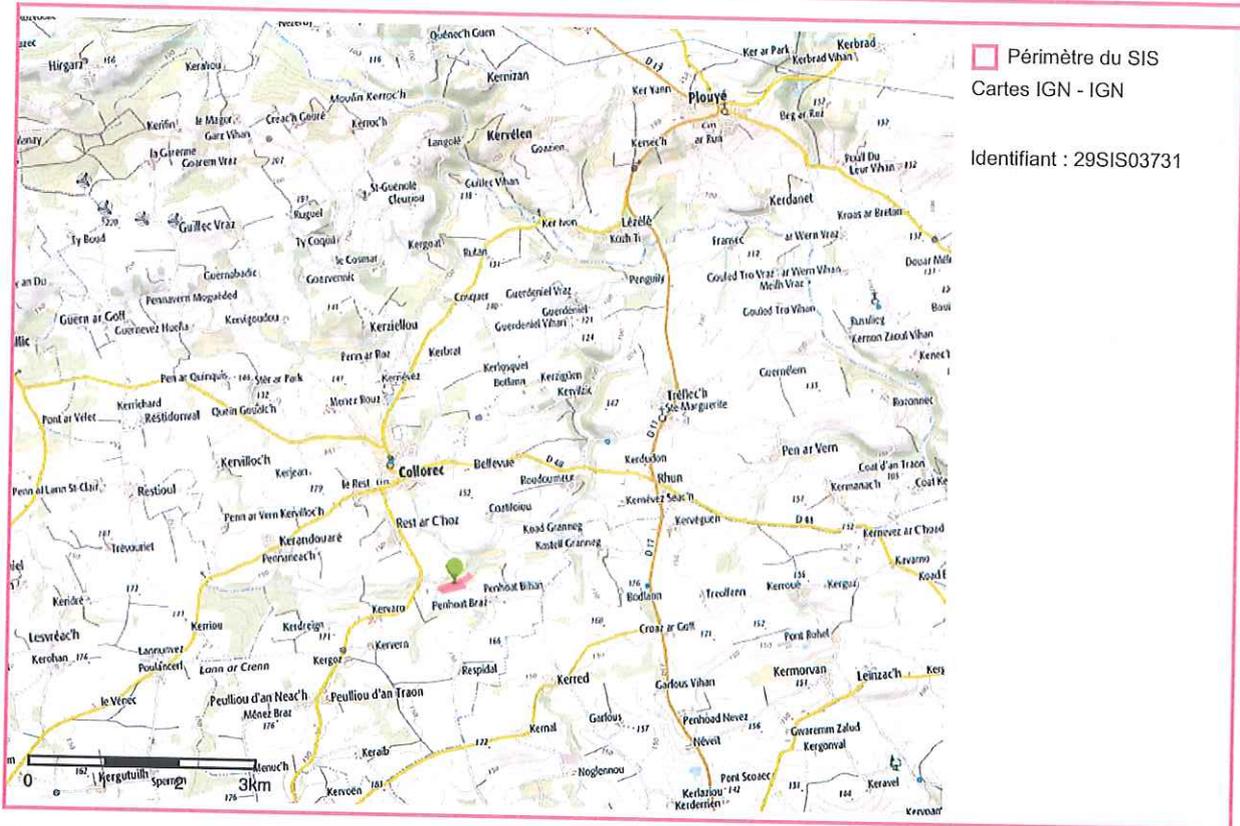
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
COLLOREC	ZS	218	09/02/2017
COLLOREC	ZS	72	09/02/2017

Documents

Cartographie





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	29SIS02913
Nom usuel	Ancienne décharge de Huelgarz
Adresse	Huelgarz
Lieu-dit	
Département	FINISTERE - 29
Commune principale	CORAY - 29041
Caractéristiques du SIS	<p>Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères, les déchets agricoles, les ferrailles, les déchets verts et les gravats.</p> <p>Les dépôts ont débuté dans les années 1970 et ont cessé après 1997.</p> <p>La superficie du dépôt est de 5 000 m² pour une hauteur de front de 5 m.</p> <p>La décharge a été réhabilitée et végétalisée.</p>
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - ADEME	Base BASIAS	BRE2904002	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE2904002
Administration - Autre	Base ou inventaire non précisé	Infos UT29	

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	191252.0 , 6799034.0 (Lambert 93)
Superficie totale	17900 m ²
Perimètre total	786 m

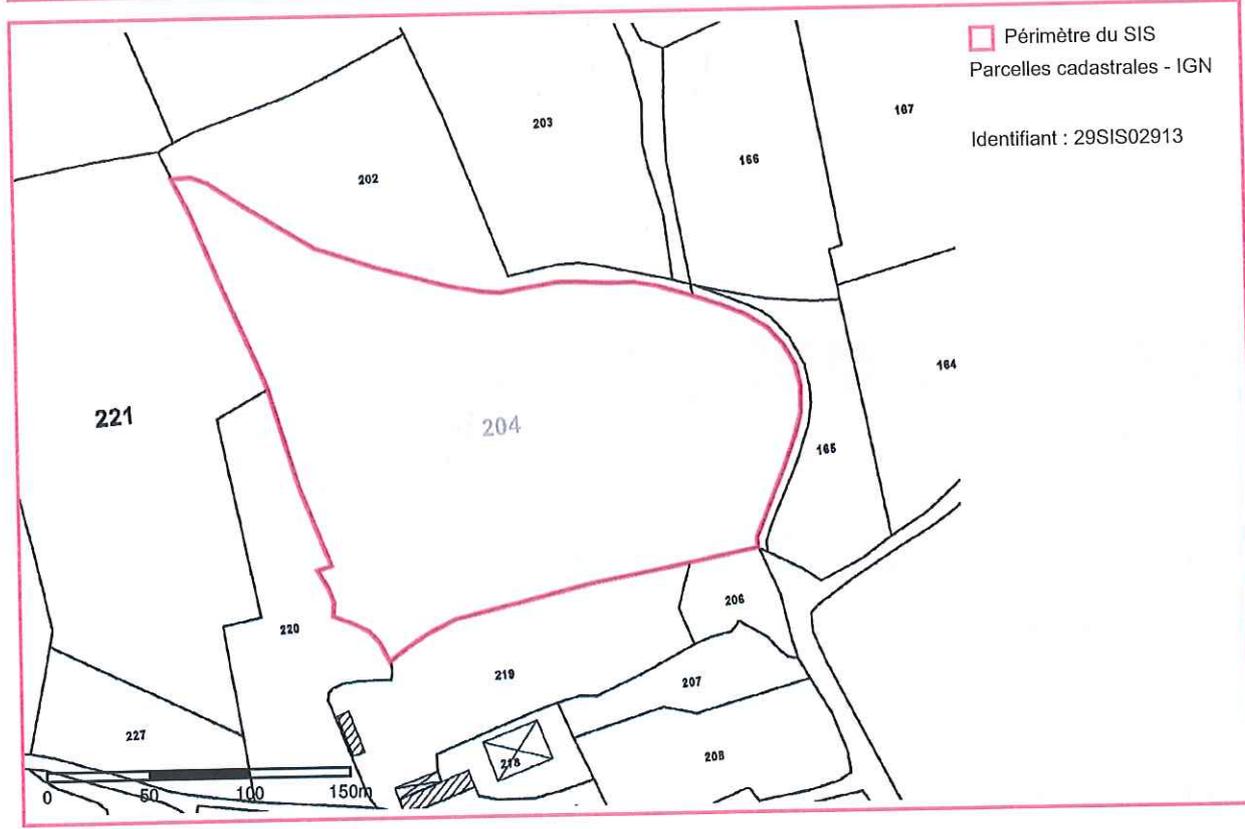
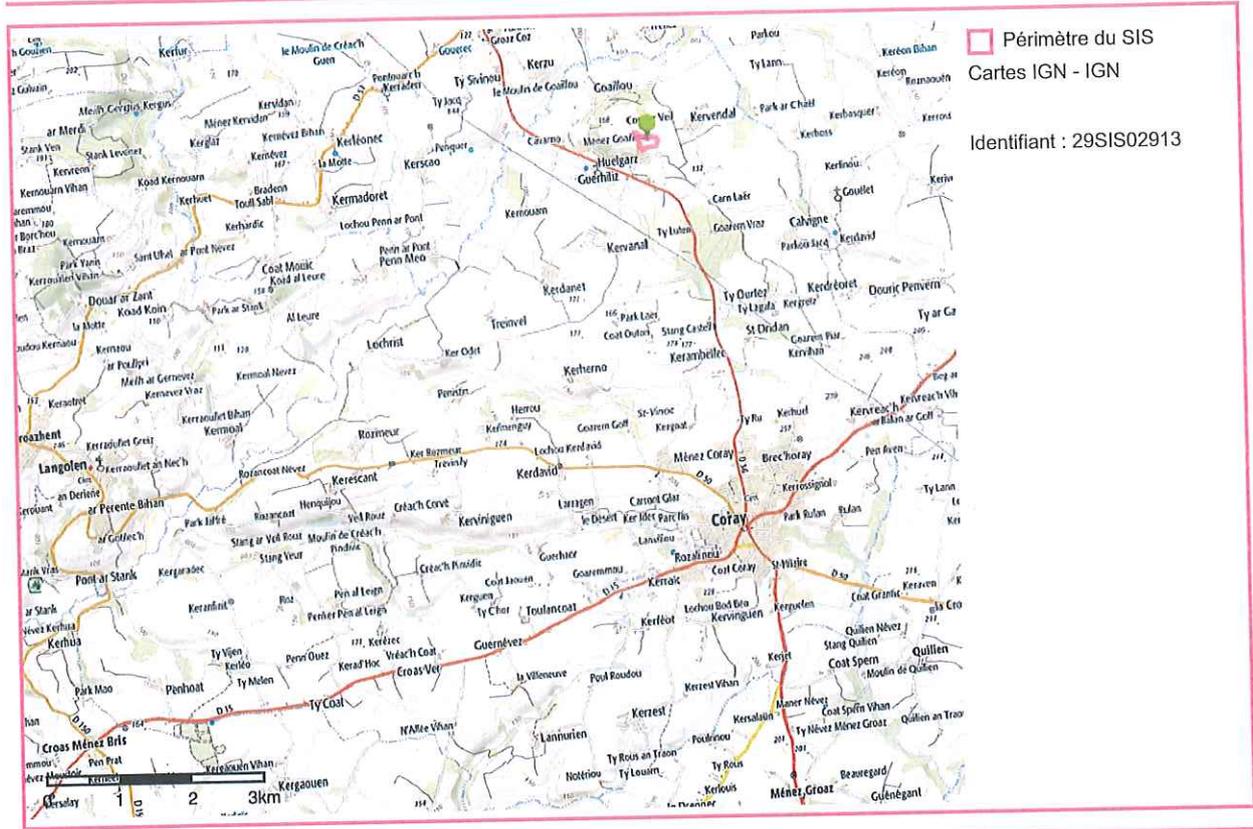
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire 11/04/2019

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CORAY	0A	204	20/06/2017

Documents

Cartographie





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	29SIS02936
Nom usuel	Ancienne décharge de Kerbuluet
Adresse	Kerbuluet
Lieu-dit	
Département	FINISTERE - 29
Commune principale	LANDELEAU - 29102
Caractéristiques du SIS	<p>Le site correspond à un ancien site de collecte et de stockage de déchets non dangereux, dont les ordures ménagères (petites quantités), les monstres, les matériaux de démolition, les déchets verts et les gravats. Du brûlage a eu lieu sur la décharge.</p> <p>Les dates de fonctionnement ne sont pas connues mais les photos aériennes IGN montrent un début de l'activité entre 1975 et 1978 et une fin d'activité entre 2000 et 2005.</p> <p>Les dépôts reposent sur une zone humide.</p> <p>Aucune trace n'a été observé en termes de contamination autour du site ou dans le ruisseau (mesures pH, conductivité). Il n'y a pas de trace d'écoulements de lixiviats.</p>
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	VERIFIER PARCELLES

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2904008	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE2904008
Administration - Autre	Base ou inventaire non précisé	Infos UT29	

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 200071.0 , 6814009.0 (Lambert 93)
Superficie totale 7260 m²
Perimètre total 787 m

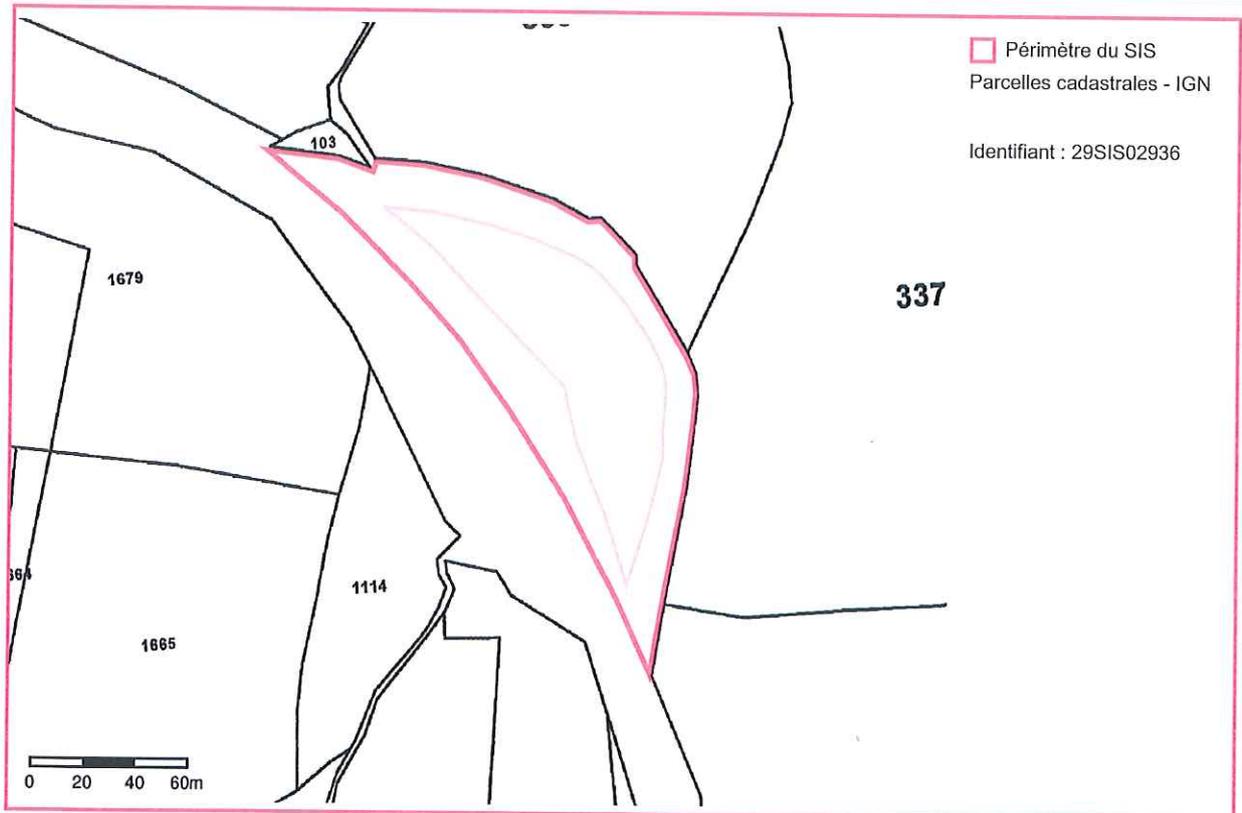
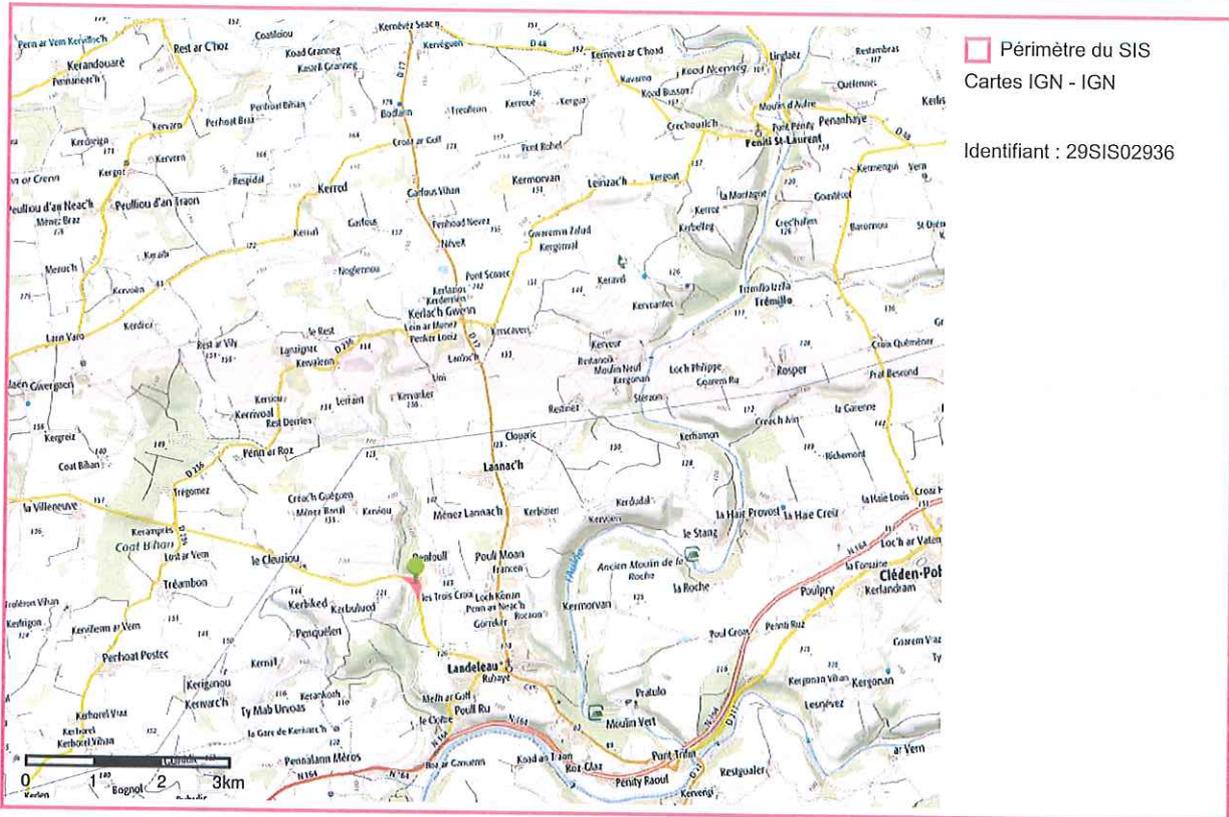
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire 11/04/2019

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LANDELEAU	0F	1087	08/06/2017

Documents

Cartographie





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	29SIS03782
Nom usuel	Ancienne décharge d'Hindréau
Adresse	Hindréau
Lieu-dit	
Département	FINISTERE - 29
Commune principale	LAZ - 29122
Caractéristiques du SIS	<p>Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères et les déchets inertes.</p> <p>Les dépôts ont eu lieu de 1968 à 1988.</p> <p>Les déchets ont été recouverts de terre.</p>
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2902567	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE2902567

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	195026.0 , 6802365.0 (Lambert 93)
Superficie totale	15916 m ²
Perimètre total	895 m

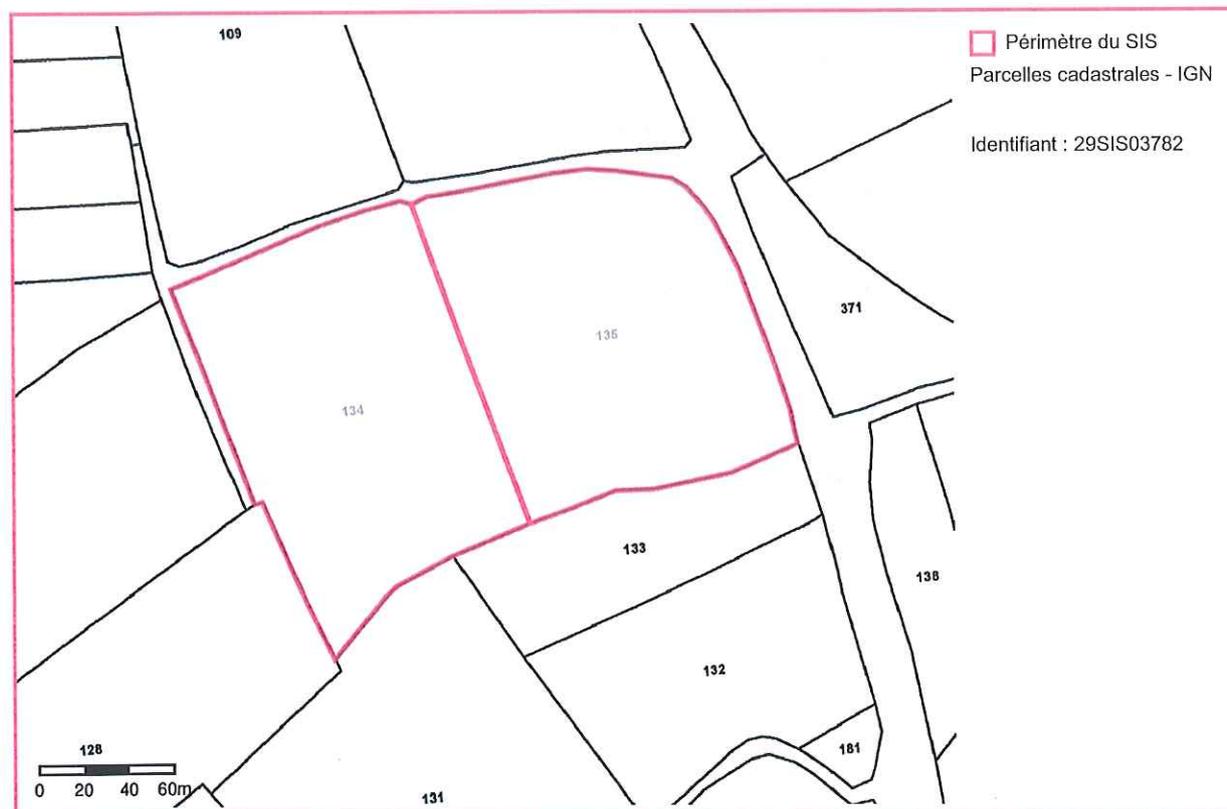
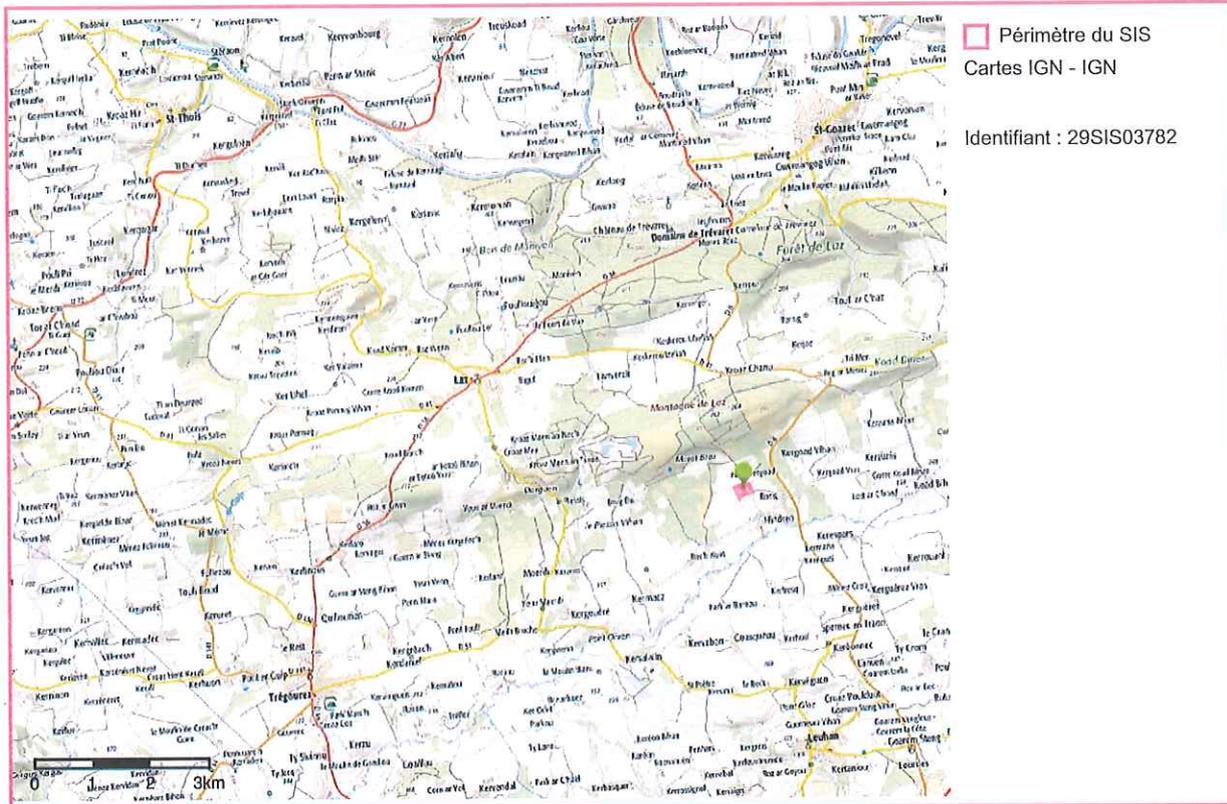
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire 11/04/2019

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LAZ	0F	134	17/02/2017
LAZ	0F	135	17/02/2017

Documents

Cartographie





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	29SIS02965
Nom usuel	Ancienne décharge de Locunolé
Adresse	Locunolé
Lieu-dit	
Département	FINISTERE - 29
Commune principale	PLONEVEZ DU FAOU - 29175
Caractéristiques du SIS	<p>Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères, les monstres, les ferrailles, les déchets verts et les gravats.</p> <p>La superficie du dépôt est de 5 000 m² pour une hauteur moyenne de 4 m.</p> <p>Le site a reçu un volume d'environ 150 000 m³ de déchets.</p> <p>Les dépôts ont eu lieu de 1970 à 2002.</p> <p>Le site a été réhabilité en 2006 : les déchets ont été nivelés et recouverts de terre.</p> <p>L'arrêté de cessation d'activité du 30 novembre 2009 prescrit la mise en place de la surveillance des eaux du ruisseau bordant le site et la mise en œuvre de restrictions d'usage.</p> <p>Le bilan de la surveillance des eaux du ruisseau et des eaux souterraines ne montre pas d'impact de l'ancienne décharge sur ces milieux. Aussi, la surveillance a été levée.</p> <p>Les restrictions d'usages préconisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- usages futurs du site de type non sensibles (pas d'habitation, écoles, etc.),- interdictions de culture de végétaux susceptibles d'entrer dans la chaîne alimentaire,- interdiction de prélèvements d'eau dans la nappe,- modalités de gestion garantissant la compatibilité des usages avec l'état des sols et des eaux,- modalités d'exploitation et d'entretien, le cas échéant, nécessaires à la pérennité des mesures de confinement.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - ADEME	Base BASIAS	BRE2904012	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE2904012
Administration - Autre	Base ou inventaire non précisé	Infos UT29	

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	192865.0 , 6813797.0 (Lambert 93)
Superficie totale	15671 m ²
Perimètre total	1264 m

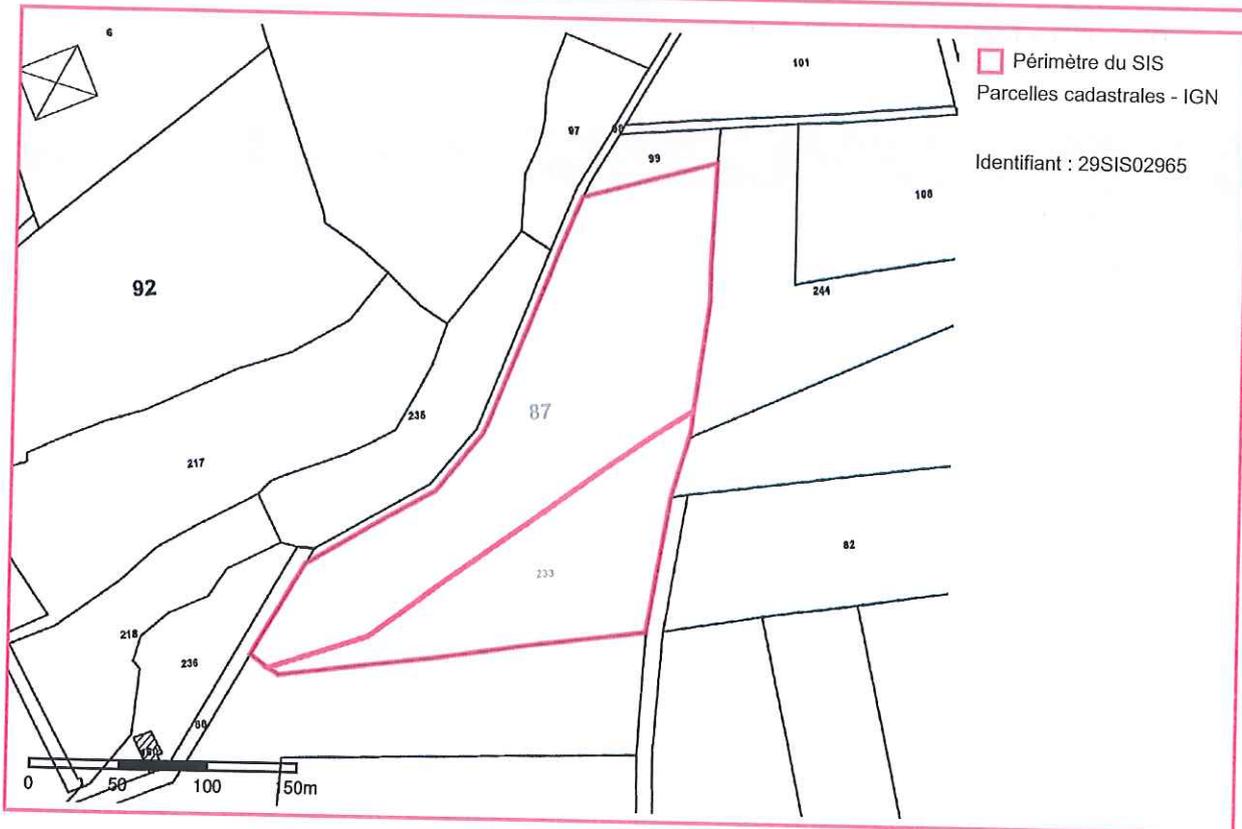
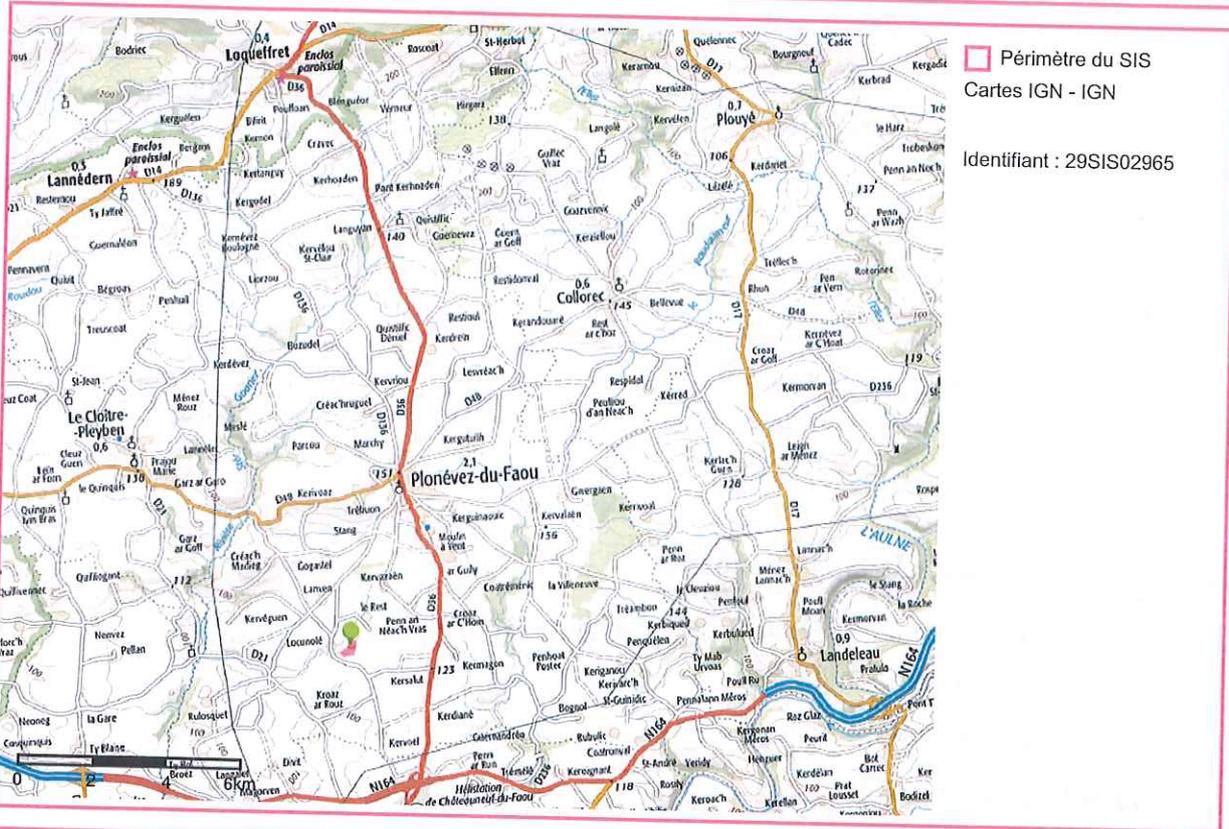
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire 11/04/2019

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PLONEVEZ DU FAOU	XK	87	23/06/2017
PLONEVEZ DU FAOU	XK	233	23/06/2017

Documents

Cartographie





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	29SIS02995
Nom usuel	Ancienne décharge de Kermorvan
Adresse	Kermorvan
Lieu-dit	
Département	FINISTERE - 29
Commune principale	SAINT GOAZEC - 29249
Caractéristiques du SIS	<p>Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères, les monstres, les inertes, les déchets toxiques en quantités dispersées, les déchets verts, les plastiques et les gravats.</p> <p>Les dépôts ont débuté à la fin des années 1960 et ont cessé en 2001.</p> <p>La superficie du dépôt est de 4 400 m² pour une hauteur de front de 50 m.</p> <p>Le site concerne une zone humide.</p> <p>Les analyses réalisées dans le ruisseau proche du site montrent qu'il existe un risque faible d'impact sur les eaux de surfaces et souterraines.</p> <p>Il existe des cavités dans les dépôts engendrant un risque d'instabilité dans la zone sud.</p> <p>Le site a été réhabilité en 2004 :</p> <ul style="list-style-type: none">- nettoyage des abords du site,- compactage de la zone sud-est du site,- mise en place et compactage de remblais sur 2 000 m² pour prévenir les tassements ultérieurs,- nivelage de la décharge,- réalisation d'une couche de fermeture de 0,50 m d'argile afin d'isoler les déchets des eaux météoriques et limiter ainsi la production de lixiviats,- réalisation une couche de finition de 0,30 m de terre végétale avant végétalisation,- curage du ruisseau le long de la décharge,- transformation du site en prairie. <p>Les restrictions d'usages préconisées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- usages futurs du site uniquement non sensible,- interdiction de culture de végétaux susceptibles d'entrer dans la chaîne alimentaire,- interdiction de prélèvements d'eau dans la nappe,- modalités d'accès aux contrôles de la qualité des eaux,- modalités de gestion garantissant la compatibilité des usages avec l'état des sols et des eaux,- modalités d'exploitation et d'entretien, le cas échéant, nécessaires à la pérennité des mesures de confinement.

Etat technique Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement
nécessaire

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - Autre	Base ou inventaire non précisé	Infos UD29	
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base S3IC (Installations Classées)	55.20483	

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 197178.0 , 6806693.0 (Lambert 93)
Superficie totale 7634 m²
Perimètre total 867 m

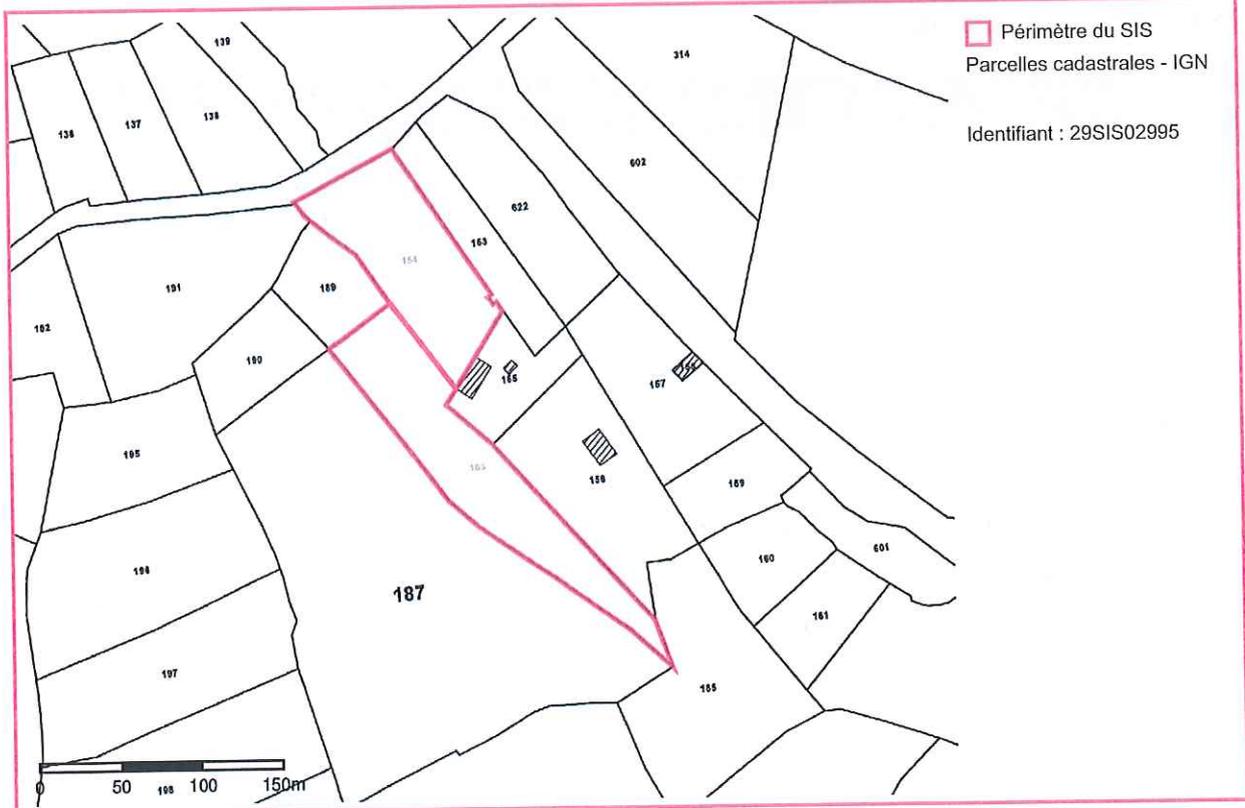
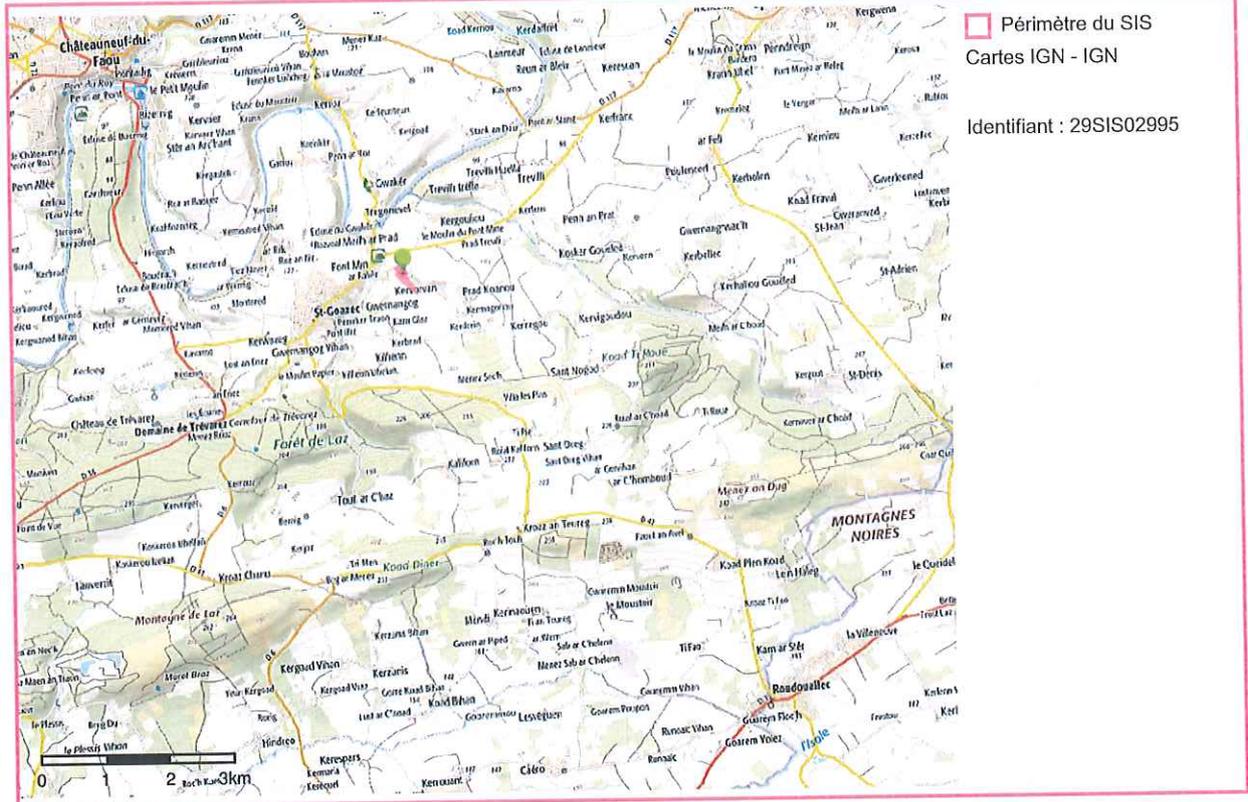
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire 11/04/2019

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINT GOAZEC	0B	154	16/06/2017
SAINT GOAZEC	0B	188	16/06/2017

Documents

Cartographie





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	29SIS04085
Nom usuel	Ancienne décharge de Kerivin
Adresse	Kerivin
Lieu-dit	
Département	FINISTERE - 29
Commune principale	SPEZET - 29278
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à une ancienne carrière remblayée par des déchets, dont les ordures ménagères. Les dépôts ont cessé en 1956. Le site a été partiellement comblé.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2904010	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE2904010

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	205413.0 , 6808545.0 (Lambert 93)
Superficie totale	8021 m ²
Perimètre total	523 m

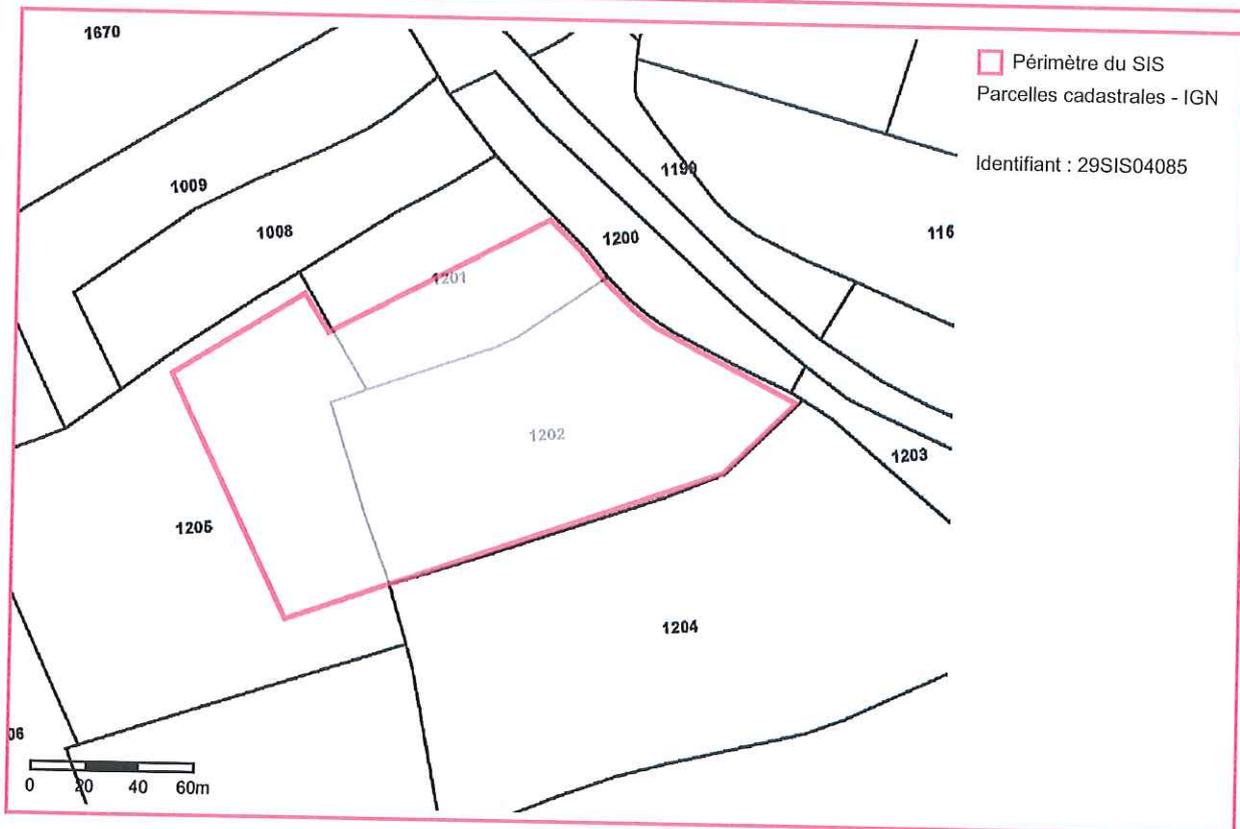
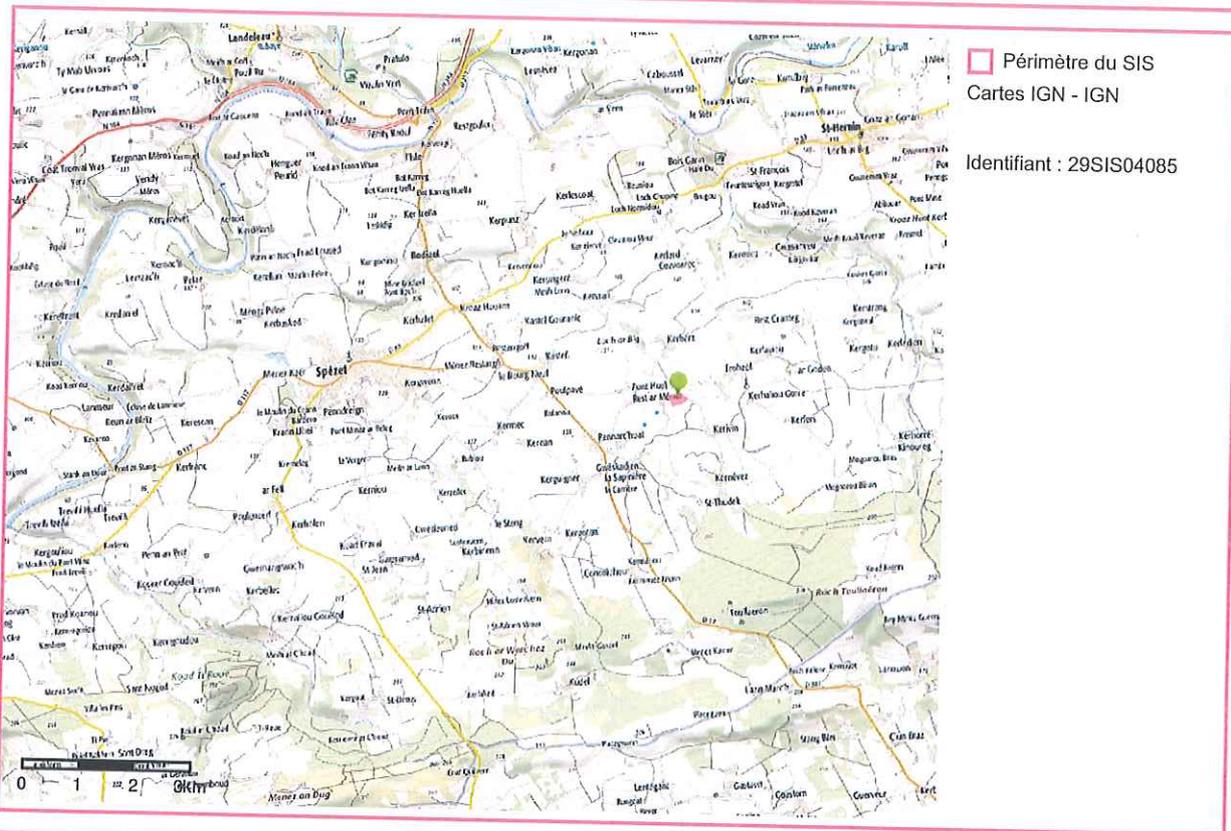
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du 11/04/2019
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SPEZET	0D	1201	20/03/2017
SPEZET	0D	1202	20/03/2017
SPEZET	0D	1205	20/03/2017

Documents

Cartographie





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	29SIS04086
Nom usuel	Ancienne décharge de Rest Menez
Adresse	Rest Menez
Lieu-dit	
Département	FINISTERE - 29
Commune principale	SPEZET - 29278
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à une ancienne carrière remblayée par des déchets, dont les ordures ménagères. Les dépôts ont cessé en 1994.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2904009	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE2904009

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	204765.0 , 6808804.0 (Lambert 93)
Superficie totale	4193 m ²
Perimètre total	376 m

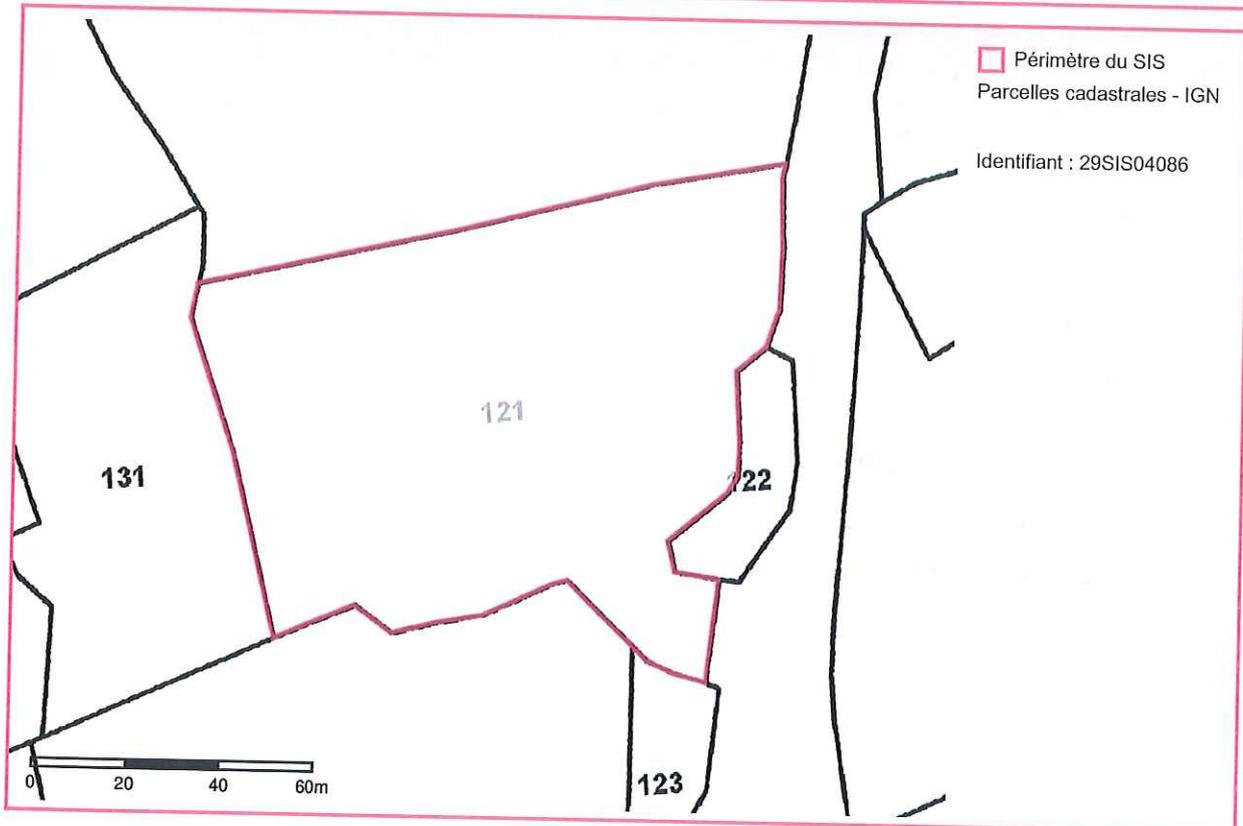
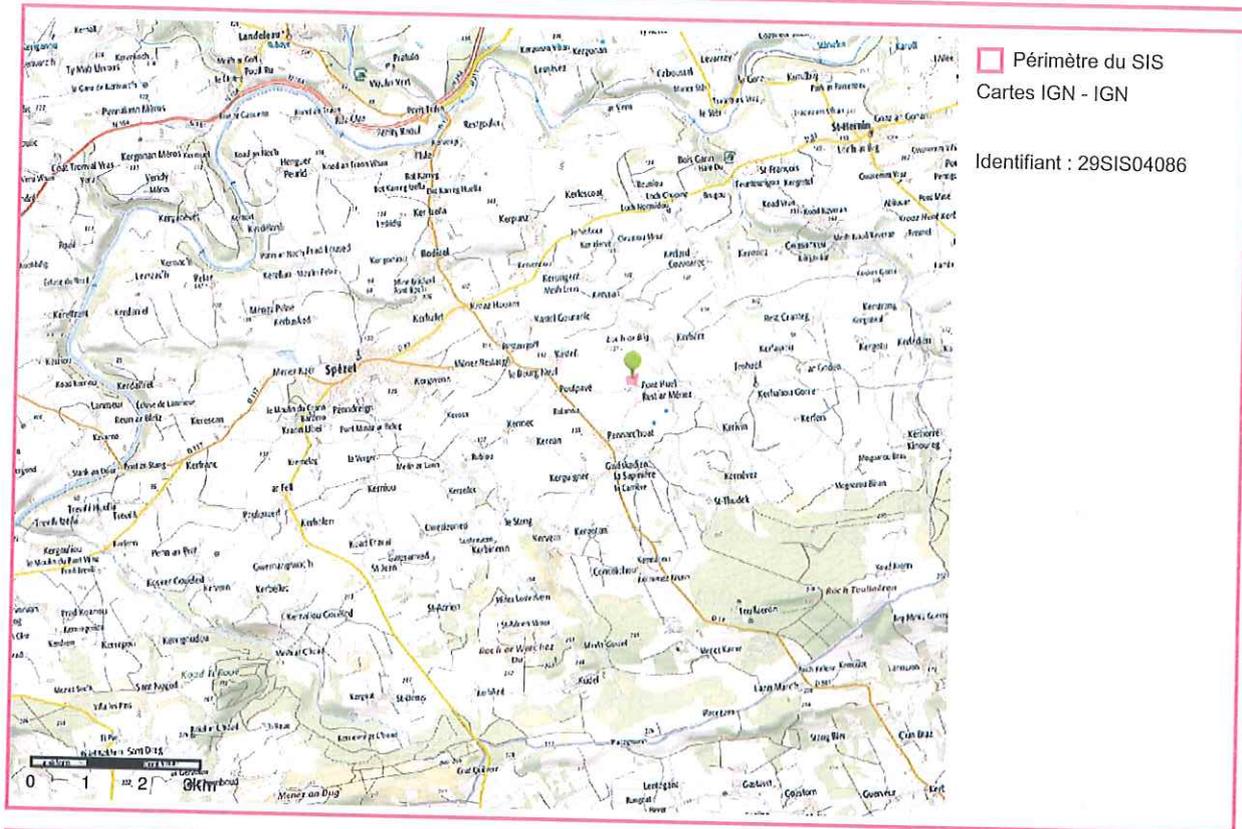
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire 11/04/2019

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SPEZET	0D	121	20/03/2017

Documents

Cartographie





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	29SIS04087
Nom usuel	Ancienne décharge de Saint Adrien
Adresse	Saint Adrien
Lieu-dit	
Département	FINISTERE - 29
Commune principale	SPEZET - 29278
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à une ancienne carrière remblayée par des déchets, dont les ordures ménagères. Les dépôts ont eu lieu de 1956 à 1995. Le site a été boisé.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2902880	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE2902880

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	201997.0 , 6806664.0 (Lambert 93)
Superficie totale	7626 m ²
Perimètre total	604 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire 11/04/2019

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SPEZET	0G	771	20/03/2017

Cartographie

